



INVITATION

Metz, le 11 mai 2012

Réforme de la réglementation des travaux à proximité des réseaux (DICT) Simplifications et nouvelles dispositions

Collectivités maîtres d'ouvrage, Entreprises de travaux, Exploitants de réseaux, vous êtes tous concernés par cette réforme !

Vous faites réaliser ou vous exécutez des travaux à proximité de réseaux aériens ou enterrés. Un guichet unique pour la sécurité des réseaux est désormais mis à votre disposition.

Sachez qu'au 1^{er} juillet 2012, l'utilisation du guichet unique est obligatoire.

- Comment accéder à ce guichet ?
- Quelles nouvelles procédures à respecter ?
- Quels sont les nouveaux délais ?
- Qu'en est-il du partage des responsabilités entre le maître d'ouvrage et les entreprises ?

Deux réunions d'information en Lorraine :

Le **mardi 5 juin 2012 de 10h à 12h** dans les locaux de la FFB Lorraine – 62 rue de Metz – 54000 **NANCY**.

Le **lundi 11 juin 2012 de 17h30 à 19h30** dans les locaux de la FRTP Lorraine –1 bd Paixhans – 57000 **METZ**.

- ➔ Présentation de la réforme (par Guillaume PRINCIPATO – DREAL Lorraine) ;
- ➔ Intervention d'exploitants de réseaux ;
- ➔ Échanges.

Cette réunion est organisée sous l'égide de l'Observatoire régional DT-DICT Lorraine, en partenariat avec la DREAL Lorraine, l'ADM 54, ERDF, GrDF, la FFB Lorraine et la FRTP Lorraine.



BULLETIN-RÉPONSE

Réunions « Réforme de la réglementation des travaux à proximité des réseaux »

Madame / Monsieur :

Madame / Monsieur :

Madame / Monsieur :

Entreprise :

Cachet

Participera(ont) à la réunion de **Nancy**
mardi 5 juin 2012 de 10h à 12h

Participera(ont) à la réunion de **Metz**
lundi 11 juin 2012 de 17h30 à 19h30

Bulletin à retourner à ↓

Fédération Régionale des Travaux Publics Lorraine

1 boulevard Paixhans 57000 METZ - tél. : 03 87 74 38 45 - fax : 03 87 74 98 37 lorrai@fntp.fr

Organisme adhérent à la FNTF